

Ile de La Réunion : aperçu économique

A 750 km à l'Est de Madagascar et à 12000 km de l'Europe surgit des flots de l'Océan Indien une petite île montagneuse, La Réunion, de 2'500 km² de superficie et dont le sommet, le Piton des Neiges, à 3070 m d'altitude, se perd le plus souvent dans les nuages. Inconnue, inhabitée par l'homme et plongée dans un profond sommeil depuis des temps immémoriaux, elle fut découverte au début du 16ème siècle par le navigateur portugais Pedro de Mascarenhas. C'est lui qui donna le nom de "Mascareignes" à ce groupe de trois îles composé de La Réunion et ses soeurs Maurice et Rodriguez. Cette découverte n'eut cependant pas de suite immédiate et ce n'est qu'entre 1642 et 1663 que quelques Français et esclaves malgaches s'établirent à La Réunion. L'île porta d'abord le nom de Bourbon et servit surtout à la "Compagnie française des Indes orientales" de base d'approvisionnement pour ses navires se rendant en Asie. Dès 1696, elle fut administrée par des gouverneurs nommés par les rois de France. La population se développa rapidement grâce à une immigration d'origine française, d'une part, et l'introduction de nombreux esclaves venant de Madagascar et d'Afrique, d'autre part. Ces derniers furent employés en nombre toujours croissant dans les cultures du caféier, supplantées plus tard, au 19ème siècle, par la canne à sucre. De 900 habitants en 1709, leur nombre passa à 44'720 en 1786. Avec la Révolution Française, l'île changea de nom et fut baptisée La Réunion. Elle conserva cette appellation pendant plusieurs années. En 1810, l'Angleterre, profitant des difficultés de l'Empire et gênée par des attaques dirigées depuis les îles Mascareignes contre son commerce et son trafic maritime avec l'Inde, s'empara de La Réunion et l'occupa jusqu'en 1815. Restituée à la France conformément au traité de Paris, elle reprit le nom de Bourbon qu'elle devait toutefois perdre pour la deuxième fois en 1848 pour recouvrer définitivement son appellation actuelle. Cette même année eut lieu l'abolition de l'esclavage donnant la liberté à 60'000 esclaves. L'île comptait en ce moment là déjà 106'000 habitants.

L'évolution favorable de l'industrie sucrière eut pour conséquence une prospérité remarquable pendant plusieurs décennies qui se transforma cependant en une forte crise économique vers la fin du siècle passé, par suite de diverses circonstances néfastes: percement du canal de Suez, laissant l'île de côté sur la route vers l'Orient, conquête de Madagascar par la France, apparition de la maladie de la canne à sucre, du paludisme, etc.

Aujourd'hui, La Réunion, Département français d'Outre-Mer, compte près de 400'000 habitants, dont 85% installés dans les régions côtières. Ce surpeuplement et la forte poussée démographique, avec toutes ses conséquences urgentes, ainsi que la vulnérabilité économique résultant de sa monoculture (sucre) constituent les principaux soucis de cette belle île. Mais le Gouvernement français entreprend un effort gigantesque pour résoudre les problèmes qui se posent et pour conduire l'île vers un avenir prospère et stable.

L'AGRICULTURE

Le sucre

Il peut paraître étrange que cette île d'un climat agréable ne produise pratiquement, sur une grande échelle, que du sucre et, dans une proportion très inférieure, quelques autres plantes tropicales telles que la vanille, les plantes à parfum, géranium, vétiver, ylang ylang, etc. Les tentatives entreprises dans le passé pour acclimater d'autres productions ne manquèrent pourtant pas, mais elles ont toutes prouvé que seule la canne à sucre se contente de sols relativement médiocres, résiste tant aux cyclones dévastateurs qu'à de longues périodes de sécheresse et protège le sol aussi bien contre l'érosion que contre le soleil brûlant. C'est aussi la canne qui procure un rendement et un revenu plus intéressant que les autres cultures, donnant au surplus, comme sous-produits, la mélasse et le rhum. Ainsi, la canne à sucre est restée reine à La Réunion.

De 1'025'000 t en 1950, la production de canne est passée à 1'920'500 t en 1963 donnant 224'234 t de sucre brut. En 1964, une forte baisse de production fut enregistrée due notamment aux dégâts causés par la sécheresse et le cyclone "Gisèle" : 1'769'478 t de canne et 200'645 t de sucre. Les chiffres suivants démontrent l'évolution rapide de la production sucrière qui a doublé en dix ans (1950 à 1960).

<u>Année</u>	<u>Production sucrière</u>	<u>Taux d'extraction du sucre de la canne</u>
	<u>tonnes</u>	<u>%</u>
1950	105'693	10,30
1955	176'900	11,34
1960	217'778	11,60
1963	224'234	11,67
1964	200'645	11,34

Une année exceptionnelle dans la production sucrière fut celle de 1961 avec un record de 262'500 t, quantité qui n'a jamais été atteinte, ni avant, ni depuis cette date. Pour 1965 on prévoit, grâce aux conditions climatiques favorables, une production de près de 250'000 t, soit un chiffre supérieur au contingent alloué au Département.

L'industrie sucrière comprend actuellement 13 usines bien équipées, ayant chacune une capacité variant de 10'000 à 35'000 t. Ces usines arrivent actuellement à absorber la récolte entière de canne pour sa transformation en sucre mais ne disposent guère d'une marge de sécurité suffisante pour une campagne annuelle dépassant 250'000 t.

La presque totalité de la production sucrière de La Réunion, qui fait partie du marché du sucre de la zone franc, est exportée vers la France. Elle y est achetée par les raffineries à un prix fixé par le gouvernement jusqu'à concurrence du contingent attribué à l'île. C'est un avantage énorme, l'écoulement de la production presque entière étant assuré à un tarif préférentiel qui est très supérieur aux cours mondiaux actuellement en vigueur.

Le géranium

Le "Géranium Bourbon", de réputation mondiale, occupe la deuxième place, en valeur, dans la production exportable de La Réunion. Il est cultivé presque exclusivement dans les régions hautes de l'ouest de l'Ile, couvrant une superficie de 6'000 ha environ et occupant près de 6'000 planteurs. 60% de la consommation mondiale en huile essentielle de géranium est d'origine réunionnaise.

Par suite d'une surproduction de cette plante suivie de ventes ralenties et d'une baisse du prix, une grave crise a éclaté cette année dans ce secteur de l'agriculture réunionnaise. Une action de soutien a été entreprise par les autorités mais il semble inévitable de limiter dorénavant la production de géranium en introduisant des contingents et en procédant à une reconversion partielle des cultures.

La vanille

La Réunion fut jadis un des principaux producteurs et exportateurs de vanille. Elle a dû céder cette place à Madagascar mais a néanmoins conservé une position importante dans ce domaine. Sa vanille "Bourbon" est célèbre et très appréciée tant par les fabricants de chocolat, de biscuits et d' "ice-cream" que par le commerce de la gousse en tube.

Là aussi, une surproduction mondiale accompagnée d'une forte chute des cours pèse lourdement sur les producteurs réunionnais et leur inflige une diminution des revenus. En effet, le prix payé au producteur est tombé en trois ans de plus de 100% alors que, dans cette même période, le coût de la vie a sensiblement augmenté.

Le tabac

La production de tabac diminue d'année en année. Elle se chiffrait à 270 t en 1953 et n'était plus que de 125 t en 1962 sans que le prix ait augmenté d'une manière sensible.

Le thé

Une nouvelle expérience est en cours depuis quelques années: la culture du théier. Cette opération semble avoir réussi et pourrait devenir, à l'avenir, un facteur non négligeable dans l'agriculture de l'île.

Les efforts d'extension des cultures vivrières, maraichères, fruitières et florales vont en augmentant. Ils devraient contribuer à couvrir davantage les besoins locaux en ces produits afin d'en réduire l'importation et de palier, d'une manière générale, aux inconvénients de la monoculture exposée à de fortes fluctuations de cours ainsi qu'aux conséquences fâcheuses des intempéries. Outre le maïs, on intensifie les cultures de pommes de terre, de haricots, de légumes, d'ananas et d'autres fruits de même que de fleurs.

L'effectif du cheptel bovin et porcin est plutôt modeste. Pour s'approvisionner en viande, l'île dépend largement de l'étranger, notamment de Madagascar. 7'090 bovins vivants ont été importés en 1964 et près de 1300 t de viande ou abats frais, réfrigérés ou salés, y compris des volailles mortes. La pêche maritime joue également un certain rôle, rapportant en moyenne 500 t de poissons divers par an.

Vu l'évolution défavorable des prix mondiaux de nombreux produits tropicaux, l'agriculture réunionnaise se trouve aujourd'hui devant de grandes difficultés qui ne peuvent être atténuées qu'avec l'aide de la Métropole. Une planification agricole sérieuse s'impose. Elle réglera les productions de sucre, de vanille et d'huiles essentielles et encouragera celles d'autres produits alimentaires destinés à la consommation intérieure de même qu'à l'exportation.

L'INDUSTRIE ET LE COMMERCE

De vocation essentiellement agricole, l'Ile de La Réunion ne s'était guère souciée, jusqu'à ces derniers temps, de son industrialisation. Toutefois, par suite de la pression démographique et sociale, de la balance commerciale de plus en plus déficitaire et des difficultés périodiques dans le secteur agricole, les responsables de l'économie réunionnaise reconnaissent depuis quelque temps la nécessité de procéder à l'installation de certaines industries garantissant dès le début de leur production une rentabilité raisonnable. Deux missions économiques de la Métropole ont déjà étudié sur place le potentiel qu'offre le Département en matières premières, main-d'oeuvre, débouchés intérieurs et extérieurs, etc. On peut donc espérer que les prochaines années verront la naissance de plusieurs nouvelles industries qui compléteront utilement celles, peu nombreuses d'ailleurs, qui existent déjà et dont la plus importante est de loin l'industrie sucrière. A côté de cette dernière, on pourrait encore citer les suivantes: production et distribution d'électricité, imprimeries, industrie du bâtiment et des travaux publics, brasserie et eaux gazeuses (Coca-Cola, Pepsi-Cola, Fanta, Orangina, etc.), rhum et liqueurs, conserveries (fruits, confitures, jus de fruits), laiterie, fabrication de meubles (acier et bois), constructions métalliques, fabrication de carrosseries d'autobus.

La création de nouvelles entreprises est envisagée notamment dans les domaines suivants: fabrication de panneaux ligneux et de pâte à papier à base de bagasse, fabrication de papiers spéciaux, de caisses de carton ondulé, de matières plastiques, de peinture, de grillage métallique, d'ustensiles ménagers en aluminium, de batteries, de petit matériel électrique et d'emballages métalliques. En outre, le montage d'appareils électro-ménagers fait l'objet d'une étude de même que

l'implantation d'une usine de parfums dont les produits seront spécialement destinés à la clientèle locale et africaine. Quant aux produits pharmaceutiques, il est question de fabriquer éventuellement, en accord avec divers laboratoires français, certaines spécialités de préparation facile afin de satisfaire les besoins des marchés réunionnais et malgache.

L'effectif total des salariés dans l'industrie réunionnaise s'est élevé en 1962 à environ 17'000 personnes.

L'artisanat, mal organisé et en nombre réduit, emploie encore des procédés archaïques, ne disposant en général que d'un outillage démodé et insuffisant et d'une qualité de main-d'oeuvre le plus souvent médiocre. Là aussi, le Gouvernement entreprend un effort considérable en vue d'améliorer ce secteur de l'économie.

En raison de la faible industrialisation, concentrée surtout sur la production du sucre et la prédominance des cultures de la canne, il est évident que la plupart des biens de consommation et d'équipement doivent être importés de l'extérieur, notamment de la France. Le commerce d'importation revêt donc une importance spéciale. Alors que l'importation et le commerce de gros se trouvent concentrés entre les mains de plusieurs importantes maisons réunionnaises et métropolitaines, le commerce de détail est dominé par les Indiens musulmans et les Chinois. En 1962, on comptait dans le secteur commercial et des services (banques, assurances, professions libérales, établissements publics et Administration) environ 10'000 salariés.

Le Commerce extérieur

Ainsi qu'il ressort des statistiques officielles, les importations à La Réunion, en 1964 se sont élevées à

- 392'047 t (1963: 340'983 t) représentant une valeur de
- N.F. 439'303'000.- ou 21'965 millions frs.CFA *
- (1963: N.F. 344'348'000.- ou 17'217 millions frs.CFA.

* 50.- frs.CFA = 1.- N.F.

Depuis dix ans, on assiste, d'année en année, à une augmentation sensible des importations. Celles-ci ont plus que triplé en valeur et presque autant en quantité par rapport à 1954.

Du côté des exportations, on a enregistré les chiffres suivants pour l'an dernier :

- 218'610 t (1963: 221'712 t) correspondant à une valeur de
- 184'416'500 N.F. ou 9'221 millions frs.CFA
- (1963: N.F. 188'075'000.- ou 9'404 millions frs.CFA)

La progression des exportations en l'espace de dix ans est nettement moins spectaculaire que celle des importations. Elle est restée, en valeur, inférieure au double de l'année 1954 et n'a enregistré en quantité qu'une augmentation d'environ 13 %.

Ainsi, le déficit de la balance commerciale a atteint en 1964 le chiffre record de N.F. 254'887'500.- (12.744 millions frs.CFA) alors qu'il était, en 1954, de l'ordre de N.F. 4'000'000.- (200 millions frs.CFA) seulement ! La courbe ascendante du déficit de la balance commerciale qui s'aggrave d'un an à l'autre a maintenant atteint un degré alarmant. Le taux de couverture des importations par les exportations a en effet baissé en dix ans de 97,17 % (1954) à 41,98 % (1964). Il faut cependant dire que l'année 1954 était exceptionnellement favorable pour l'exportation réunionnaise et que l'importation avait pu être maintenue à un niveau à peine supérieur à l'année précédente.

Les importations

La France a depuis toujours occupé la première place parmi les fournisseurs de La Réunion et elle continuera sans aucun doute à la conserver également à l'avenir. La répartition géographique des importations en 1964 s'établit comme suit :

	<u>Quantité</u> <u>tonnes</u>	<u>Valeur</u> <u>N.F.</u>
- France	156.910	300.061.321
- Madagascar	21.315	26.845.987
- Cambodge	38.567	22.549.720
- Rép. d'Afrique du Sud	40.888	9.886.354
- Italie	4.662	8.555.840
- Rép. Fédérale d'Allemagne	954	7.353.598
- Vietnam	9.970	6.650.286
- Algérie	5.622	5.951.326
- Grande-Bretagne	825	5.740.380
- Suède	7.525	5.566.800
- Iran	21.992	3.639.766
- Pays-Bas	1.791	3.677.720
- Bahrein	20.504	3.077.668
- U.E.B.L.	2.972	3.005.730
- USA	288	2.639.760
- Japon	1.551	2.193.916
- Israël	787	1.297.300
- Danemark	521	1.072.680
- <u>Suisse</u>	75	996.226
- Norvège	504	371.158
- Autriche	10	149.458

comprend approx.
aux chiffres ronds
874612 f.s.

La gamme des produits importés étant très variée, il faut se limiter à ne mentionner ici que les postes les plus importants se rapportant à l'année 1964.

./...

	<u>Quantité</u>	<u>Valeur en N.F.</u>
<u>Alimentations, boissons</u>		
<u>et stimulants</u>		
- Riz	42.865 t	26.888.400
- Maïs	17.291 t	6.333.900
- Farine de froment	8.070 t	5.787.600
- Porcins vivants	7.787 t	1.626.000
- Bovins vivants	7.089 t	2.740.600
- Légumes à cosses secs	7.334 t	6.802.700
- Laits conservés sucrés ou non	2.794 t	6.284.800
- Huiles végétales raffinées	2.598 t	5.514.500
- Saindoux	2.546 t	5.202.200
- Fruits	2.335 t	3.484.500
- Tabacs bruts et fabriqués	363 t	4.326.600
- Vins	72.459 hl	8.461.600
- Bières	11.938 hl	1.777.700
 <u>Energie</u>		
- Essence	359.070 hl	3.906.200
- Gaz-Oil	110.738 hl	1.341.100
- Kérosène	57.696 hl	809.000
 <u>Produits de consommation et d'équipement</u>		
- Ciment	107.031 t	10.229.200
- Engrais chimiques	32.946 t	11.856.200
- Bois sciés	21.341.t	9.752.600
- Produits sidérurgiques, tôle ondulée, fer en barre	20.415 t	17.385.800
- Voitures pour le transport des personnes	2.624 unités	19.323.800
- Voitures pour le transport des marchandises	671 unités	7.806.000

Outre les produits mentionnés ci-dessus, on pourrait encore signaler les suivants qui ont fait l'objet d'une importation en 1964. Ceci tout particulièrement pour illustrer l'importance des quantités que La Réunion est en mesure d'absorber dans le domaine de marchandises qui comptent parmi les articles traditionnels de l'exportation suisse:

	<u>Quantité</u>	<u>Valeur en N.F.</u>
- Fromage	350 t	2.173.600
- Préparations en viandes	741 t	4.410.700
- Chocolat	233 t	1.362.100
- Préparations pour soupes, potages	27 t	227.300
- Produits pharmaceutiques	801 t	18.399.600
- Insecticides, désinfectants	288 t	1.796.100
- Papier et cartons fabriqués	597 t	891.800
- Livres et brochures	151 t	1.997.100
- Tissus de fibres textiles) synthétiques continues)	72 t	3.023.900
- Tissus de coton	534 t	7.665.700
- Tissus de fibres textiles) synthétiques discontinues)	93 t	2.514.700
- Bonneterie	133 t	5.188.500
- Chaussures en cuir	63.800 paires	6.673.200
- Pompes, compresseurs, chau-) dières, moteurs)	458 t	6.007.300
- Machines à coudre	1.946 pièces	485.000
- Autres machines et mécaniques	1.423 t	14.435.300
- Autres machines et appareils) électriques)	519 t	6.544.800
- Appareils de photos	1.506 pièces	238.400
- Instruments d'optique, de préci-) sion, médico, chirurgicaux)	76 t	3.228.900
- Horlogerie	27.400 pièces	867.700

Les exportations

Ainsi qu'il a été exposé aux chapitres précédents, l'économie de La Réunion repose essentiellement sur le sucre dont près de 95 % est exporté, de même que sur quelques autres produits agricoles et leurs dérivés, également destinés à l'exportation, notamment les huiles essentielles (géranium, vétiver, ylang ylang) et la vanille. Dans des quantités très inférieures sont en outre exportées les marchandises suivantes: rhum et mélasses - tous deux sous-produits du sucre -, peaux et cuirs salés, pommes de terre.

Le tableau suivant fait état de l'évolution des exportations globales au cours de ces dernières années.

	<u>Quantité tonnes</u>	<u>Valeur N.F.</u>
1954	193.221	125.824.000
1960	223.252	179.773.400
1961	224.207	181.170.400
1962	230.404	163.126.800
1963	221.712	188.075.400
1964	218.610	184.416.500

Voici la composition en pourcentages des exportations globales en valeur pour les trois années écoulées :

	<u>1962</u>	<u>1963</u>	<u>1964</u>
Sucre	84,02	83,92	84,07 %
Huiles essentielles	9,49	9,01	8,84 %
Rhum	3,46	3,90	4,53 %
Vanille	1,45	2,01	1,21 %
Autres	1,58	1,16	1,35 %
Total	100,00	100,00	100,00 %

Comme pour les importations, c'est la France qui détient également, en tant qu'acheteur de produits réunionnais, la première place dans une proportion impressionnante. En 1964, elle a

en effet absorbé plus de 90 % des exportations de l'île. Les principaux clients de La Réunion pour l'année sous revue ont été, dans l'ordre de leur importance :

	<u>Quantité tonnes</u>	<u>Valeur N.F.</u>
France	207.389	172.108.000
Maroc	6.940	5.191.000
USA	?	3.586.000
Grande-Bretagne	?	1.096.000
Madagascar	406	796.000
Algérie	3.400	421.000
Ile Maurice	135	95.000

On constate que la zone franc a, à elle seule, acheté à La Réunion les 97 % de sa production exportable.

Les indications qui suivent donnent une idée du volume et de la valeur des marchandises exportées en 1964 :

	<u>Quantité</u>	<u>Valeur N.F.</u>
<u>Total</u>	218.610 t	184.416.500
dont :		
- sucre	207.282 t	155.047.000
- Essence de géranium	88 t	11.017.700
- Rhum	26.777 hl	8.356.800
- Essence de vétiver	43 t	5.182.300
- Vanille	44 t	2.235.000
- Mélasse	6.213 t	775.700
- Peaux et cuirs salés	162 t	113.000
- Pommes de terre	105 t	49.400

Les échanges commerciaux avec la Suisse

Le mouvement commercial entre la Suisse et La Réunion s'opère dans le cadre des dispositions de l'Accord commercial franco-suisse du 29.10.1955. Pour les produits suisses non libérés

à l'importation dans ce Département français, des contingents subsistent encore.

En raison de son exigüité territoriale et du pouvoir d'achat relativement modeste de la population, La Réunion ne constitue pas un marché important pour la Suisse. Toutefois, depuis 1960, les importations suisses ont augmenté chaque année et elles ont atteint en 1964 le chiffre remarquable de N.F. 995.908.- (statistiques suisses: Fr.s. 874.612.-). Par rapport à l'année 1963, elles ont presque doublé en valeur, ce qui est surtout dû à l'importation exceptionnellement élevée de certains produits d'équipement (moteurs, pompes et machines). Grâce à la possibilité d'obtenir des licences d'importation en dépassement du contingent annuel de N.F. 80'000.- pour les produits horlogers, les importations dans ce secteur sont passées de N.F. 74'080.- en 1963, à N.F. 109'158.- en 1964.

Parmi les marchandises d'origine suisse importées en 1964, on relève notamment les suivantes selon les statistiques réunionnaises:

	<u>Quantité kg</u>	<u>Valeur N.F.</u>
- chaudières, moteurs, etc.	31.760	266.530
- autres machines et mécaniques	20.011	215.374
- horlogerie	104	109.158
- tissus de coton	740	42.252
- instruments d'optique, de préci- sion, médico, chirurgicaux)	420	42.112
- autres machines et appareils) électriques)	554	28.136
- machines à coudre	622	20.594
- tissus de fibres textiles) synthétiques discontinues)	464	13.972
- chocolat	880	13.012
- tabacs bruts et fabriqués	414	6.542

En ce qui concerne l'exportation de produits réunionnais vers la Suisse, elle se limite pratiquement aux huiles

essentielles et à la vanille. Durant les derniers cinq ans, elle a oscillé annuellement, d'après les statistiques suisses, entre Fr.s. 600'000.- et 1'500'000.- pour les deux produits.

Bien que La Réunion, en raison de son statut de Département français d'Outre-Mer et de la situation privilégiée dont jouissent les marchandises en provenance de la France, soit un marché difficilement accessible aux produits étrangers, il ne semble pas exclu que certains articles suisses puissent y trouver un débouché plus intéressant que jusqu'à maintenant. C'est notamment le cas pour des produits de qualité destinés à la classe aisée, tels que le chocolat et les biscuits fins, nouveautés dans le domaine de la mode, articles de cadeaux (luxe) ainsi que pour des instruments et des appareils de précision. Il serait cependant indispensable de prospecter sérieusement le marché et d'y procéder à une propagande plus intense. Mais La Réunion, de par son territoire exigu et sa configuration géographique, qui exigeront nécessairement tôt ou tard la stabilisation du nombre des habitants à un niveau ne dépassant guère 500'000 à 700'000 habitants, restera toujours un marché limité.

Quelques données intéressantes sur l'Ile

Les institutions suivantes à caractère économique existent actuellement à La Réunion:

- Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion, St-Denis
- Chambre d'agriculture de La Réunion, St-Denis
- Syndicat des commerçants de La Réunion, St-Denis
- Syndicat des fabricants de sucre de La Réunion, St-Denis
- Syndicat des producteurs de rhum de La Réunion, St-Denis
- Association des commerçants chinois de La Réunion, St-Denis

La Réunion est reliée à l'Europe, l'Afrique orientale, Madagascar et l'île Maurice par :

- 1) Les lignes aériennes d'AIR FRANCE et d'AIR MADAGASCAR (via Tananarive);
- 2) les lignes maritimes
 - les Messageries Maritimes (deux paquebots par mois),
 - la Nouvelle Compagnie Havraise Péninsulaire,
 - la Ligne Scandinave d'Afrique Orientale (Scandinavian East Africa Line S.E.A.L.).

En 1964, le nombre des navires ayant accosté au seul port aménagé et capable de recevoir des grands bateaux (Pointe-des-Galets) s'est élevé à 304 dont 139 français et 165 étrangers. Le tonnage net manipulé dans ce port s'est monté à 635'115 t. Quant aux passagers, on a enregistré un total de 8449, 4430 débarqués et 4019 embarqués.

Le trafic aérien comportait dans la période en question un mouvement de 898 appareils civils (non compris les avions militaires) avec 15.882 passagers à l'arrivée, 17.578 au départ et 4.791 en transit. Le fret et les envois postaux débarqués se sont chiffrés respectivement à 676 et 119 t, alors qu'ils se sont montés au départ à 77 et 39 t.

La production électrique (hydraulique et thermique), toujours en augmentation, s'est élevée en 1964 à 31'515'000 KWh dont environ 72 % de force hydraulique. On comptait à la fin de l'année 22'232 abonnés (haute tension et basse tension).

Tananarive, octobre 1965.



AMBASSADE DE SUISSE
À MADAGASCAR

O.10.2.-

Réf.: A.04.1.-KL/rm

Ile de La Réunion.

E.V.D. ANDELSABTEILUNG	
No. Réunion 811	
Tananarive, le 20 octobre 1965.	
Rue Carayon 17 Boîte postale 118 Téléphone 2846	
R 25. OKT 1965 28/10	
A la Division du Commerce du Département fédéral de l'économie publique, <u>Berne</u>	
Kopie an	

Monsieur l'Ambassadeur,

Ainsi que je vous l'avais signalé à l'époque, je me suis rendu en voyage d'information et de service à La Réunion au mois de mai 1965. En raison d'un surcroît de travail et des absences de vacances de moi-même et du personnel de ce poste, il m'a été impossible de terminer plus tôt mon rapport économique sur ce Département français. Par ailleurs, il me manquait certaines statistiques que je n'ai pu me procurer que récemment.

Vous voudrez bien trouver ci-joint, en trois exemplaires, le rapport en question tout en vous laissant le soin d'en transmettre une copie à l'OSEC de Lausanne, si vous le jugez opportun.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chargé d'affaires de Suisse a.i. :

Annexes:

Rapport économique en 3 exemplaires.

Copie avec annexe à :

- Division des affaires politiques du DPF., Berne
- Ambassade de Suisse, Paris
- Ambassade de Suisse, Addis Abéba.